Référent de parcours santé et social N° 1088

Cette formation s'adresse aux professionnels du secteur santé-social effectuant la mission de "référent" ou souhaitant l'effectuer, afin de leur permettre de coordonner des parcours de personnes accompagnées, en accord avec celles-ci et en lien avec l'ensemble des intervenants concernés.
Cette démarche a pour conséquence de renforcer la co-construction des projets de vie de la personne accompagnée et de contribuer ainsi au développement de son pouvoir d'agir. Cette formation permet aux professionnels de se situer dans la mission de référent de parcours, au sein des enjeux de l'accompagnement et de piloter et animer un réseau de partenaires afin de co-élaborer et organiser le projet avec la personne accompagnée.
(Certification en cours de renouvellement d'habilitation).

Public

- Être professionnel du secteur santé-social effectuant la mission de « référent de parcours »
- OU être professionnel du secteur santé-social et avoir le projet d'effectuer la mission « Référent de parcours (un stage de 4 semaines sera obligatoire dans ce cas).

Prérequis

- Un niveau d'expression écrite suffisant afin de pouvoir rédiger le dossier de pratiques professionnelles
- Une expérience professionnelle justifiée et argumentée démontrant des compétences dans l'accompagnement ou l'accueil de personnes en situation de vulnérabilité.
- Sans expérience dans l'accompagnement ou l'accueil des personnes en situation de vulnérabilité, un stage pratique d'une durée minimale d'un mois (140 heures, consécutives ou non) est obligatoire avant de pouvoir passer l'épreuve orale.

Son rôle

Le référent de parcours coordonne et articule les interventions auprès des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, dans une perspective d'accompagnement global (sanitaire, social, médico-social, scolaire…), et en mobilisant les divers acteurs du territoire. Il participe à la mise en œuvre du projet de vie de la personne, en organisant la continuité des prestations dans une logique d'inclusion sociale et de prévention des ruptures de parcours.

Objectifs

- Analyser les missions d'un référent de parcours dans une organisation de travail.
- Etablir conjointement avec une personne accompagnée le diagnostic de sa situation.
- Co-élaborer des modalités d'intervention adaptées à la situation d'une personne accompagnée.
- Définir les différentes étapes opérationnelles du projet d'une personne accompagnée.
- Evaluer l'évolution de la situation d'une personne accompagnée.
- Mobiliser un réseau de partenaire professionnels autour du projet d'une personne accompagnée.
- Communiquer auprès de représentants d'institutions impliquées en ciblant les informations essentielles à transmettre.
- Organiser une veille stratégique en mobilisant des sources fiables et actualisées pour suivre les évolutions dans le champ du service dans le but d'améliorer l'accompagnement des personnes.

La formation

Formation modulaire organisée autour des contenus suivants :

- Déployer sa mission dans le contexte des politiques publiques
  - La transformation de l'offre
  - Notions clefs pour comprendre les politiques publiques et le droit des personnes accompagnées
  - Les modèles à l'œuvre (case management, PCPE, MAIA…)

- Coconstruire le parcours avec les différentes parties prenantes
  - La question de la posture : d'expert à facilitateur d'expression
  - Apaiser les tensions et gérer les conflits
  - Développer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées
  - Animer une séance de travail collectif
  - Les outils du projet personnalisé

- Mobiliser les ressources sur le territoire
  - L'accompagnement médico-social : définir et piloter une offre de service
  - Les acteurs du parcours (sanitaire, scolarisation, logement, formation, emploi…)
  - Analyse stratégique du territoire.
  - Élaborer d'une cartographie des ressources
  - Comprendre les contraintes des parties-prenantes
  - Cadre juridique du partage d'informations : le secret professionnel
  - Les systèmes d'information et les outils au service de la coopération
  - Les mécanismes de régulation de l'offre sur les territoires
  - Mise en situation : organisation par le groupe d'apprenants d'une table ronde

- Inscrire les missions du référent de parcours dans une organisation de travail
  - La fonction de référent : autonomie, appartenance, relation aux acteurs et positionnement, responsabilité et délégation
  - Promouvoir la valeur ajoutée de la mission de référent de parcours
  - Inscrire ses missions dans une organisation de travail
  - Organisation d'une table ronde par le groupe de stagiaires
  - Évaluer l'atteinte des objectifs
  - Élaborer son projet professionnel de référent de parcours

- Se préparer à la certification
  - Accompagnement à la réalisation du DPP
  - Connaître les modalités organisationnelles, les attendus et les différents documents pour la certification
  - Acquérir une méthodologie de l'écrit pour le dossier des pratiques professionnelles
  - Construire un plan détaillé pour le dossier des pratiques professionnelles
  - Préparer sa présentation orale, mises en situation

Méthodes et modalités pédagogiques

En présentiel.
Recueil des attentes.
Tour de table.
Pédagogie active, centrée sur l'apprenant et ses expériences issues du terrain (apports théoriques et pratiques, mises en situation).
Il vous sera demandé quelques heures de travail personnel et/ou collectif (distanciel possible) en plus des heures de formation.

Modalités d'évaluation
Evaluation de l'atteinte des objectifs en amont et en aval de la formation.
Evaluation de satisfaction à mi-parcours et en fin de formation.

Modalités de certification
Information non connue à ce jour *(dossier en cours de renouvellement d'habilitation).*

Modalités et délai d'accès
1ère étape : Inscription à l'ITS par dossier spécifique (à demander par mail) contenant un questionnaire de positionnement à compléter par le candidat (avec description de son parcours et de son projet) et une attestation d'expérience à faire remplir par son employeur.
Dossier à envoyer avec les pièces demandées au plus tard 2 mois avant le démarrage de la formation, sous réserve de places disponibles. Nous contacter si ce délai ne peut pas être respecté. Mail : helene.tesson@its-tours.com

2ème étape : Vérification des prérequis grâce, entre autres, au dossier contenant le questionnaire de positionnement envoyé par le candidat et à un entretien de positionnement d'une durée de 45 mn. Cet entretien pourra être réalisé en présentiel ou en visio conférence.

Votre admission en formation sera validée à l'issue de cet entretien et confirmée par l'envoi d'un mail par notre service.

Nombre de participants
De 8 à 20 personnes.

Organisation
Dates :
4 regroupements de 4 à 5 jours entre novembre 2026 et février 2027, puis 2 journées pour se préparer à la certification :
16 au 19 novembre 2026
07 au 11 décembre 2026
11 au 15 janvier 2027
8 au 11 février 2027
12 février 2027 : préparation à l'écrit
19 février 2027 : préparation à l'oral

Certification : **15 avril 2027 (A confirmer ultérieurement).**
Durée : **140h + 4 semaines de stage obligatoire** (140 heures) **pour les personnes hors secteur ou ne pouvant pas apporter** la preuve argumentée d'une expérience professionnelle justifiant de compétences dans l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité lors de l'entretien de positionnement (justificatif à produire 1 semaine avant le démarrage de la formation)

Lieu : **Tours**

Modalités financières
Coût de la formation certifiante : 3640 €

Références des personnes chargées de la formation
Les formateurs sont tous des professionnels dans le domaine couvert par leurs interventions, et ayant une expérience en formation ou accompagnement d'adultes. L'équipe pédagogique est constituée de formateurs ayant des diplômes, des compétences ou des expériences dans le champ du travail social, du médico-social, de l'animation sociale, du paramédical, de la psychologie, de la sociologie,

de la santé, ou de l'éducation. Les formateurs se tiennent régulièrement à jour sur l'élaboration de nouvelles techniques ou concernant les approches et les évolutions professionnelles.
Coordinatrice pédagogique de la formation : Christelle MARREC CHADENAS : christelle.marrec@its-tours.com

Certification visée

Demande de renouvellement d'enregistrement au Répertoire Spécifique en cours.

Votre contact

Pôle Formation Continue, Conseil et VAE
Hélène TESSON
02 47 62 33 36
helene.tesson@its-tours.com

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez adresser vos questions à l'adresse : referent.handicap@its-tours.com

Institut du Travail Social Tours
N° de Déclaration d'Activité : 24 37 00082 37
Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.
Mise à jour du 19/03/26 v15